

Voici un enfant atteint de tuberculose, de scrofule, ou de tout autre maladie contagieuse, il constitue un danger pour les autres, il importe qu'il soit éloigné de ses camarades grandement exposés à être contaminés par lui; à l'avenir, vous ne le recevrez pas.

Partout où des enfants sont réunis pour recevoir l'instruction, dans les écoles proprement dites, dans les crèches, dans les orphelinats, c'est la ferme opinion de la Société que nous représentons, qu'une inspection médicale sévère des enfants devrait être faite au moins deux fois par année.—C'est une question qui a été débattue au Congrès de la Tuberculose de 1908, à Washington, qui s'est prononcé dans l'affirmative, et dans tous les pays civilisés, on adopte de plus en plus cette manière de voir. Aux États-Unis, la pratique est générale, et dans certaines villes, cette inspection a lieu toutes les semaines, et l'enfant à son entrée à l'école, doit subir un examen aussi minutieux qu'un candidat à l'assurance sur la vie.

L'Angleterre dépense à elle seule, pour l'inspection médicale de ses écoles, la somme de six millions de dollars par année. En France, cette inspection a lieu dans tous les établissements scolaires de l'État. Dans notre pays, plusieurs villes ont devancé sur ce point, l'action des gouvernements, et partout, les résultats répondent à l'action qu'on a prise. La chose existe depuis plusieurs années à Ottawa et à Kingston, Montréal l'a décrétée il y a trois ou quatre ans; Toronto l'année dernière, a institué l'inspection médicale obligatoire non seulement des enfants, mais aussi des instituteurs et des institutrices, ce qui est des plus rationnels.

Le Conseil de l'Instruction publique a édicté, au sujet des locaux scolaires, en particulier, des règlements qui concordent avec ceux du Bureau provincial d'Hygiène, et ces règlements qui ont trait à l'état dans lequel les écoles doivent se trouver pour occasionner le moins de danger possible d'éclosion ou de développement des maladies, présenteraient une foule d'avantages si on leur obéissait. Il est parfaitement établi que dans une foule d'endroits où se donne l'instruction, ces prescriptions sont restées